



A.P.P.P.

5 impasse Pigno 34350 Valras-Plage

Site : www.apppvalras.org

Tel : 04 67 39 53 61

E-mail : apppvalras@orange.fr

Valras-Plage le 29 Avril 2008

Les Beaux Jours arrivent

Cher sociétaire,

Comme chaque année la mise des horloges à l'heure d'été nous incite à préparer la saison. Pour la pêche, vérification et nettoyage des cannes, montage des nouvelles lignes etc. Pour les bateaux, carénage et vérification des équipements, n'oubliez pas la recharge des batteries. En ce qui concerne le matériel de sécurité, pensez à vérifier la validité des fusées, la date de péremption des extincteurs (si vous achetez un extincteur vérifiez la date de péremption, normalement un extincteur est valable 5 ans), le contenu de la trousse à pharmacie reste préconisée pour les deux premières zones de navigation mais reste obligatoire pour la navigation hauturière, le marquage des brassières et gilets au nom du bateau, etc.

Vous trouverez en annexe, le nouveau matériel de sécurité obligatoire en fonction de votre catégorie de navigation.

Depuis le début de l'année, le bureau de votre association a effectué de nombreuses démarches :

Site Internet :

Le site géré par Jacques ANDRIEU a reçu depuis sa création plus de 1 100 visiteurs. Il s'étoffe de jour en jour et de nouvelles pages sont apparues ou se sont complétées. **Occasions** (n'hésitez pas à nous faire part de vos annonces, ventes ou achats). **Recettes de cuisines** (envoyez-nous vos recettes de poissons ou crustacés.) **Réglementation**, vous trouverez sur cette page toutes les nouveautés concernant la nouvelle réglementation sur forme de documents ou de liens. **Concours**, dans cette rubrique vous trouverez toutes les informations concernant le calendrier, le règlement et les résultats des concours de pêche de l'APPP. **Actualité**, cette rubrique concerne l'actualité bateau, pêche, mer, et ports. Vous pourrez voir sur cette page l'article et des photos de la sortie du bureau sur la nouvelle vedette de la SNSM. **Partenaires**, Sur cette page vous retrouverez les commerçants qui nous aident et les associations amies.

Visitez régulièrement notre site, il est mis à jour très régulièrement.

www.apppvalras.org

Information :

Afin de mieux faire connaître l'APPP nous avons entrepris plusieurs actions :

- Une lettre présentant les buts et les activités de l'APPP a été envoyée à tous les locataires du port de Sérignan via le courrier annuel de la CCI, nous tenons à remercier la CCI et les employés qui ont mis la lettre sous enveloppe.
- Deux affichettes reprenant, les buts de l'APPP et le calendrier 2008 ont été mises dans les trois ports sur l'ORB.
- Une brochure de 4 pages présentant l'APPP et la FNPPSF a été déposée dans les trois ports et le sera bientôt à l'office du tourisme. Nous remercions : « l'institut de beauté Aromaé » « Chez Panis Articles pêche et bateau » « Valras Bricolage » et « Le Bar PMU l'Artistic chez Totone » qui nous ont permis de réaliser ce document.
- Roger Valette nous construit actuellement un tableau d'affichage qui sera installé au Port de l'Orb.
- Le bureau a décidé de faire parvenir une lettre personnalisée accompagnée d'un document présentant l'APPP et la FNPPSF à tous les décideurs et aux administrations agissant dans le domaine portuaire ou maritime ainsi qu'aux élus

Maires, Conseillers Généraux, Conseillers Régionaux et Députés de notre secteur. L'APPP souhaite ainsi augmenter sa représentation afin de défendre la plaisance et la pêche de loisirs et faire des propositions constructives. Cette lettre est en cour de rédaction.

Administratif :

Afin de mieux identifier les membres du bureau de l'APPP, lors de diverses réunions, salons, congrès, concours de pêche de Valras ou autre manifestation, des cartes nominatives avec photo ont été réalisées par le secrétaire.

Une nouvelle page sur notre site vous présente les membres du bureau et leur fonction.

Des planches poissons « respectons les tailles » ont été commandées à la FNPPSF, elles sont à votre disposition pour la somme modique d'1 €.

La prochaine réunion du bureau de l'APPP aura lieu le Vendredi 23 Mai à 18h00.

Formation :

Nous avons mis en place une cession de formation et d'examen en vu de l'obtention du CRR (Certificat Restreint de Radiotéléphoniste) obligatoire en cas de possession d'une VHF fixe ou portable à bord. La formation a eu lieu les samedis 5, 12 et 19 Avril de 10h00 à 12h00. Vingt trois candidats se sont inscrits à cette cession, adhérents à l'APPP ou au CVO. Le président Jean Paul PALACIO et le secrétaire Jean Claude CHAULET ont assuré cette formation au moyen d'une présentation « Powerpoint » réalisée par le secrétaire. Cette formation a été renforcée par la présence de Patrick TOUSTOU président de la SNSM de Valras le samedi 12 avril qui a expliqué aux candidats le fonctionnement et l'intérêt des nouvelles VHF/ASN. Nous le remercions. L'examen aura lieu le Vendredi 16 Mai à VALRAS. Si la demande se fait sentir nous referons une cession l'an prochain.

Relationnel :

L'APPP entretien d'excellentes relations avec la station SNSM de VALRAS-PLAGE, l'association participe tous les ans (en fonction de ses moyens) à la vie de la station SNSM. Cette année la remise du chèque s'est faite autour du pot de l'amitié et a été précédée, au grand bonheur des membres du bureau, d'une sortie en mer sur la nouvelle vedette SNS 157 Patron Armand BEZES (photos sur notre site.) Etaient présents lors de cette réunion de l'amitié, Mr Henri CAUMES représentant la municipalité, Mr Roger BAUMES Président de l'Ecole de Voile de Valras-Plage, Mr Patrick TOUSTOU président de la Station SNSM de VALRAS accompagné de sauveteurs de la station ainsi que le bureau de l'APPP. Patrick TOUSTOU a dit combien il était important pour une association comme la SNSM de recevoir cette argent car tout le fonctionnement est basé sur le bénévolat et les dons. La Station de Valras a assuré en 2007 : 79 sorties dont 30 sauvetages. Un grand merci à ces sauveteurs bénévoles.

**La Station SNSM de Valras organise cette année « Les Rencontres Méditerranéennes de Sauvetage »
Les 3 et 4 Mai 2008. Vous trouverez le programme dans ce courrier. Venez nombreux.**

Les Récifs :

Début septembre 2006 à Valras-Plage ont démarré les travaux d'immersions des 2 récifs artificiels. Pour mémoire ont été installés un épi en croix à l'est de Valras, dans la zone des trois miles, de 2500m de long sur 1000m (en bout) ; et un épi à l'ouest en forme de rectangle, de 2000m sur 200, implantés sur la Prud'homie des pêcheurs, sise à Valras, qui couvre les communes de Portiragnes, Sérignan, Valras et Vendres.

Trois types de modules de récifs ont été immergés dans des fonds allant de 9m à 20m de profondeur : simples buses, double brises scellées, avec ou sans tapis. Le tapis permet au récif de ne pas s'enfoncer sous l'effet de la houle. Dans le cadre du suivi de ces récifs pendant 5 années, 3 laboratoires scientifiques participent à cette étude. OCEANIDE, ADENA et le LABORATOIRE ECOSYSTEME AQUATIQUES TROPICAUX ET MEDITERRANEENS.

Ce suivi permettra d'évaluer l'impact sur la pêche artisanale et d'obtenir une vision globale des diverses fonctions et rôles biologiques des récifs sur l'écosystème côtier.

Deux volets supplémentaires viendront compléter le dispositif :

- L'étude et la colonisation des récifs en plongées sous-marine.
- L'étude halieutique par pêche expérimentale.

L'observation portera sur les analyses faites sur 2 périodes dites froide et chaude.

La première étude hivernale (eau froide) a permis d'observer quelques espèces :

Invertébrés : seiche, poulpe, huître plate, moule et spirographe.

Vertébrés : loup, mostelle, rascasse, congre, rouget, sar et bogue.

La deuxième étude aura lieu pendant la saison dite chaude, elle viendra compléter le rapport annuel qui sera présenté en décembre.

Il permettra une vulgarisation et une communication rapide des principaux éléments au grand public.

Par la suite sur la base de ces rapports des propositions pour la gestion optimale de ces aménagements pourront être faites, notamment en terme halieutique, et pourront donner aussi des orientations pour les futurs aménagements.

Dossier suivi par Jean Paul PALACIO et Hugues ANDRIEU.

Le conseil portuaire de Valras-Plage :

Le conseil portuaire du port de Valras-Plage s'est tenu le VENDREDI 11 AVRIL 2008. Messieurs Roger Valette, Joseph PERELLO et Jean-Paul PALACIO membres du conseil d'administration de l'A.P.P.P et du Comité Local des Usagers du Port assistaient en tant que titulaires à cette réunion. Monsieur Daniel FRANCOIS, membre suppléant était également présent. Ce premier conseil de la nouvelle municipalité a été présidé par M. Guy COMBES, Maire. La première partie de cette réunion a été consacrée à l'examen des comptes du budget 2007. Les travaux restant à réaliser se limitent aux installations électriques (1 490 € et aux chaînes mères 870 €). Les comptes des sections investissement et fonctionnement affichent un excédent de + 16 423,90 €. La situation est saine. Pour la troisième année consécutive il n'y aura **pas d'augmentation des tarifs pour la saison 2008**. Nous nous en réjouissons. Vous trouverez ces tarifs en annexe.

Carburants : Un appel d'offre a été réalisé en ce qui concerne la fourniture en carburants. Quatre sociétés ont répondu. Les tarifs sont sensiblement identiques. La société DYNEF a toutefois été retenue en raison de sa rapidité de livraison en 24 h 00.

Entretien – Travaux : Les bornes électriques des quais B – C et D et le remplacement des chaînes mères figurent sur les prévisions de travaux 2008. La chaîne mère du quai A sera entièrement changée. La réalisation de ces travaux est difficile et risque d'entraîner quelques complications. Il nous a été précisé que le poids d'une chaîne mère est de l'ordre de 100 kg au mètre. Malgré les tarifs préférentiels qui son accordés, l'intervention d'un plongeur revient à 600 € pour une matinée. La réalisation de ces travaux entraînera donc une dépense importante.

Capitainerie : Un équipement « Wifi » sera installé à la capitainerie. Il permettra aux navires de passage ou aux sédentaires de bénéficier d'une installation informatique via internet. Les tarifs de raccordement sont à l'étude.

Questions posées : Afin de permettre aux usagers demeurant loin de Valras-Plage, de s'informer en direct sur le port, il a été demandé si **l'installation d'une Webcam** n'était pas envisageable. Il semblerait que cette demande ne soit pas d'actualité.

Dragage du port : La société Eco synergie spécialisée dans le dragage par le dépôt de produits sur les vases s'est manifestée auprès de la Mairie. Cette nouvelle méthode ne correspond pas aux besoins et manque de référence. De plus, elle risquerait d'entraîner des dégâts au niveau de la faune. Il ne sera donc pas donné suite à cette offre.

Les responsables sont toutefois conscients que le dragage du port devra être réalisé dans les prochaines années. En raison du coût très important de cette opération, (Les tarifs 2005 plafonnaient à 230 000 € pour le traitement de 3000 m3 de vase) il a été effleurée l'idée du regroupement de plusieurs ports pour effectuer les travaux. Malgré les subventions qui pourraient être accordées, le coût de ces travaux ne peut être supporté par un seul budget sans avoir des incidences financières directes sur les usagers. Affaire à suivre...

La mise en place d'une ou plusieurs buses ouvertes sur l'Orb afin d'établir un courant dans le port ne semble pas avoir convaincu les responsables.

Suite à la remarque d'un sociétaire, nous avons informé la commission du mauvais état des **fixations des katway**. Celles-ci souvent dégradées par incivisme pourraient entraîner un danger. Il nous a été précisé que les systèmes ont été entièrement changés pour la saison 2008.

Le problème de **l'absence d'une grue** sur la zone technique a été une nouvelle fois abordé. Malgré la mise en avant d'un problème de sécurité (urgence en cas de voie d'eau), cette question est restée sans réponse. Il nous a été indiqué que deux grutiers sont en place sur le port de Sérignan et un troisième au port Jean Gau.

En vue de satisfaire tout le monde, une réflexion est engagée à propos du stationnement des **camping-cars**. Nous n'avons pas obtenu d'autres précisions.

Il a été rappelé que le **poste d'amarrage** n'est pas forcément lié à la vente d'un bateau.

Attention aux **branchements électriques pirates**. La commission s'est déplacée et a constaté le branchement d'un câble électrique sur une borne à l'aide de fils dénudés. L'intéressé en sera informé.

Après épuisement de l'ordre du jour la séance a été levée. La dernière revue du document fédéral Pêche et Plaisance a été offerte à Messieurs le Maire et Henri Caumes.

Droit annuel de Francisation et de navigation 2008: (www.douane.gouv.fr)

Les navires francisés de plus de 7 mètres ou < à 7 mètres mais pourvus d'une motorisation égale ou supérieure à 22 CV (puissance administrative) sont soumis à un droit annuel perçu par la douane.

Pour les « matheux » et « les humoristes », La puissance administrative $(P)=K*N*d^2*I$

K représente un constante = 0,0045 ; **N** représente le nombre de cylindres ; **d** représente l'alésage en centimètres ; **I** représente la course en centimètres ; et enfin pour les moteurs diesel 4 temps multiplier le résultat par 0,7.

Abattements : 33% Bateaux de 10 à 20 ans ; 55% de 20 à 25 ans ; 80% plus de 25%.

Droit sur la coque		Droit sur le moteur	
Longueur de coque	Droit	Puissance administrative	Droit
moins de 7 mètres	Exonération	≤ 5 CV	Exonération
7 à 7,99 mètres	92 €	de 6 à 8 CV	13 € par CV au dessus du 5ème
8 à 8,99 mètres	131 €	de 9 à 10 CV	15 € par CV au dessus du 5ème
9 à 9,99 mètres	223 €	de 11 à 20 CV	32 € par CV au dessus du 5ème
10 à 10,99 mètres	300 €	de 21 à 25 CV	36 € par CV au dessus du 5ème
11 à 11,99 mètres	342 €	de 26 à 50 CV	40 € par CV au dessus du 5ème
12 à 14,99 mètres	573 €	de 51 à 99 CV	45 € par CV au dessus du 5ème
de 15 mètres et plus	1 108 €	A partir de 100 CV	57,96 € par CV à partir du 1er

Cotisations 2008 : aux adhérents qui n'ont pas encore renouvelé leurs adhésions, merci de bien vouloir nous faire parvenir un chèque de 16 € à l'ordre de l'APPP ou de 27 € si vous souhaitez aussi adhérer à la FNPPSF et recevoir le journal trimestriel « PECHE PLAISANCE ».

Pour ceux qui n'ont pas encore adhéré à la FNPPSF, sachez qu'avec votre cotisation vous recevez « PECHE PLAISANCE », une revue largement illustrée et contenant des informations sur la réglementation, les régions, les associations adhérentes et la pêche en général. La FNPPSF assure enfin notre défense dans de nombreux organismes nationaux. Elle se bat actuellement au sein d'une confédération avec la FFPM contre l'idée d'instauration d'un permis de pêche en mer entre autre.

Comme vous pouvez le constater votre association bouge, tous les membres du bureau font tout pour que votre association soit reconnue, vous défende, vous informe et vous assure de bons moments de pêche et de convivialité.

Le prochain courrier vous sera adressé courant juin et sera axé sur la pêche et le domaine halieutique en général et sur les précisions que nous aurons pu glaner auprès des autorités lors des journées méditerranéennes de sauvetage les 3 et 4 Mai à Valras-Plage.

BON VENT, BONNE MER

Le Président
Jean Paul PALACIO

Le Secrétaire
Jean Claude CHAULET

Association de Protection Plaisance et Pêche